

En réponse à un article du ministre des Affaires étrangères s'inquiétant de l'état de la réflexion en France.

# Hubert Védrine et les intellectuels

par ZAKI LAÏDI

Dans un article paru dans le *Monde Diplomatique* de décembre et intitulé «Refonder la politique étrangère française», Hubert Védrine exprime un point de vue argumenté sur l'ordre mondial. Cet article présente un double intérêt. D'une part parce qu'il relève d'une réflexion personnelle et non pas d'un exercice diplomatique convenu. D'autre part parce que certaines de ces réflexions—rudes et rugueuses—sont de nature à stimuler le débat et la discussion.

Le premier point de cet article concerne le jugement que le ministre des Affaires étrangères porte sur la recherche française. «Dans la France d'aujourd'hui», écrit-il, il y a très peu d'analyse et de réflexion sur l'état du monde, la politique étrangère et les relations internationales [...]. Les intellectuels en particulier sont très absents de ce débat sauf réaction ponctuelle». Ce jugement est largement infondé. Certes, il importe de s'entendre sur le terme d'intellectuel. Si par «intellectuels», on entend des personnalités à la plume facile, au verbe haut, à la posture intrinsèque, incapables de se remettre en cause mais parfaitement capables de faire et refaire le monde à partir des terrains des pizzerias de Pristina, Hubert Védrine a sans doute raison. Si, en revanche, il pense à un réseau de spécialistes capables d'analyser professionnellement les réalités complexes du monde, je crains de ne pouvoir le suivre.

En réalité, dans la France d'aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé. Il y a vingt ans, l'expertise internationale comme l'expertise économique relevaient exclusivement des fonctionnaires d'Etat. Les experts étaient aussi les décideurs. Cette endogamie n'est plus de saison. Au demeurant, sur la plupart des grands sujets mondiaux ou des grandes aires culturelles, il existe une compétence française guère discutable. Et si Hubert Védrine voulait bien soumettre son analyse de «l'hyperpuissance» à la critique des spécialistes, il trouverait peut-être des arguments ou des contre-arguments utiles. Sans doute y a-t-il des angles morts dans cette recherche. Je crois effectivement que nos analyses de la politique étrangère américaine ne sont pas suffisantes. Je crois aussi que l'investissement intellectuel sur l'Europe doit être amplifié. Mais ces faiblesses ne méritent pas un rabaissement de la recherche française. Beaucoup de chercheurs français voyageant à l'étranger, rencontrent les homologues de M. Védrine, travaillent avec des responsables européens.

L'idée que ces «intellectuels» français seraient de simples intellectuels organiques de l'économie de marché ultraibérale me paraît elle aussi relever plus de l'anathème que d'un jugement serein. En réalité, la recherche française a par exemple été en Europe celle qui a le plus mis en garde contre une sous-estimation du facteur étatique dans les rapports internationaux. Il nous manque bien sûr à élaborer une véritable théorie de l'Etat à l'heure de la mondialisation. Mais ceci ne peut pas être l'œuvre d'un seul jour.

Hubert Védrine a apparemment de la peine à comprendre que la valeur d'une recherche ne se mesure pas à son caractère purement opérationnel. Toute la pensée politique postmoderne qu'il identifierait à une vision anglo-saxonne du monde, est en fait une pensée d'origine française. Dans les sciences sociales

américaines, les trois principales références intellectuelles sont françaises: Foucault, Derrida et Lyotard. Ces apports ne sont probablement pas utiles pour combattre l'hyperpuissance. Mais, de grâce, ne mélangons pas tout. D'autant que sur le long terme, les réflexions en apparence théoriques sont parfois plus influentes que les recommandations opérationnelles. Quant à la prétendue absence des intellectuels des débats mondiaux, elle ne me paraît pas encore vérifiée. Quand Francis Fukuyama a lancé sa thèse sur la

«fin de l'Histoire» des revues comme *Esprit* ou *Commentaire* en ont largement parlé. Bernard Pivot y consacra même une émission! Quand, un peu plus tard, Samuel Huntington développa la thèse plus sottise de la guerre des cultures, les réactions furent immédiates. Je fus, je crois, à l'origine de la traduction de son texte dans *Libération* qui publia le lendemain une réponse intitulée «La guerre des cultures n'aura pas lieu».

Quant, enfin, la crise des Balkans éclata, le choix des intellectuels ne fut pas celui des «procédure silence». Sans doute la quasi-totalité d'entre eux—je parle naturellement des spécialistes—ont émis des jugements globalement sévères vis-à-vis de la politique de François Mitterrand. Mais est-il raisonnable de juger de la qualité et de la valeur des intellectuels à l'aune exclusive de leur adhésion au choix de leurs dirigeants? Au demeurant, l'affaire du Kosovo a confirmé de manière éclatante ce que ces «intellectuels», réputés peu réalistes, disaient: seule une intervention militaire pouvait arrêter Milosevic. Elle l'a non seulement arrêté mais détrôné. La Serbie glisse vers un régime démocratique et le Kosovo est dirigé par des modérés non par l'UCK. J'en viens maintenant à un second point. Il concerne le regard éffrayé que Hubert Védrine semble porter sur la montée en puissance des ONG, qui auraient deux défauts majeurs: celui de prendre la place des Etats et d'être dominés par les Américains. Soyons clairs: il n'y a pas lieu d'aimer ou de détester les ONG, pas plus qu'il n'y a lieu de rêver ou de diaboliser les Etats. Les visions affectives du monde sont toujours mauvaises conseillères.

Le fond de l'affaire n'est pas là. Il se situe dans une redéfinition en profondeur du politique où l'autorité ne peut plus être assurée exclusivement par les Etats.

n'est plus réductible aux seuls Etats. Face à cela, la plus mauvaise solution est celle que propose le ministre: opposer les ONG aux Etats et assimiler les ONG aux marchés, et donc aux Etats-Unis.

Il y a un nombre appréciable d'ONG dont la démarche est précisément de lutter contre l'extension de la logique marchande dans le monde! Il en y a d'autres qui apportent un soutien précieux aux pays du Sud. Après tout, si les Etats riches du Nord ne fermaient pas leurs frontières au-delà du raisonnable aux produits agricoles et aux textiles du Sud, s'ils avaient des politiques de développement efficaces, la présence des ONG ne serait peut-être pas nécessaire. Il est par ailleurs relativement surprenant de voir que Hubert Védrine, tout à sa critique des ONG, ne s'inquiète pas de la paralysie des Etats dans la réformes des institutions internationales ou des impasses dans lesquelles se trouve aujourd'hui en Europe.

En matière de sécurité alimentaire comme de biodiversité, les conflits d'intérêts et de valeurs qui opposent les Européens aux Américains passent par une alliance avec les ONG qui défendent cette démarche. C'est ce qui s'est passé à Montréal, lors de la signature de la convention sur la biodiversité. C'est ce qui se passera aussi à l'OMC quand nous voudrions défendre des préférences collectives différentes de celles d'autres pays.

Au demeurant, les ONG peuvent être une source d'expertise et d'information précieuse. Quant à la prédominance des ONG américaines, elle me paraît devoir être relativisée. D'une part parce que toutes les ONG américaines ne sont pas le pur et simple instrument de la politique américaine. D'autre part parce que même si cela était, il y a une tendance mondiale au développement des ONG, y compris dans les pays du Sud. Ce qu'il faudrait, c'est faire un inventaire sérieux des forces et faiblesses des ONG françaises, et réfléchir aux moyens d'accroître leur présence mondiale. Ce qu'il faudrait, c'est élaborer une véritable plate-forme politique alliant Etat, ONG et acteurs privés pour voir comment ils pourraient agir ensemble, tant sur le plan européen que mondial.

En réalité, en lisant le ministre des Affaires étrangères, je crains qu'il n'appréhende l'avènement d'un

●●● monde qui ne serait pas le sien. Non qu'il serait américain, mais parce qu'il serait protestant. Dans la palette subtile des idéologies, le védrinisme n'est pas une sous-marque du chevènementisme. Hubert Védrine semble redouter par-dessus tout le développement d'une éthique protestante des relations internationales, qui fonctionnerait sur un mélange de marché, de droit et de transparence. Il ne la redoute pas seulement parce que les Etats-Unis la porteraient, mais parce qu'un nombre croissant d'Etats d'Europe du Nord partageraient cette vision. D'où le scepticisme profond qu'il semble manifester sur l'avenir de l'Europe, surtout depuis l'adhésion des pays scandinaves. La montée en puissance de cette éthique protestante ne me paraît pas infondée. Mais je n'en tire pas les mêmes conclusions. La règle fondamentale de toute politique est celle de l'adaptation et la transformation de ses faiblesses en forces.

Il y a un troisième point dans l'article de Hubert Védrine. Il repose sur une critique de l'ingérence qui anéantirait la souveraineté des Etats pour laisser la place aux multinationales et au crime organisé. Qu'il y ait danger à construire une politique étrangère sur la seule ingérence, qu'il y ait risque à voir l'ingérence instrumentalisée par les plus puissants ne fait aucun doute. La domination se construit toujours sur la base de bonnes intentions. Mais voir implicitement dans la problématique mondiale des droits de l'homme une évolution extrêmement inquiétante me paraît très préoccupant. D'autant que si le chapitre VII de la Charte des Nations unies connaît un regain de légitimité, c'est aussi parce que le principe d'une souveraineté étroite a été rendu intenable par la pression de l'opinion publique.

Au demeurant ce problème n'est pas nouveau. En 1945, lors de la création des Nations unies, un Etat pressentit mieux que les autres les risques de voir le principe de non-ingérence utilisé par des Etats liberticides. C'est pourquoi cet Etat insista pour ajouter à l'article 2, alinéa 7 sur le principe de non-ingérence la mention suivante: «à moins que la violation manifeste de libertés essentielles et des droits de l'homme ne constitue elle-même une menace pour la paix». Cet Etat fut alors battu parce qu'il avait eu raison trop tôt. Cet Etat, c'était la France. En réalité, la vraie question est de savoir si la mise en place d'institutions comme la Cour pénale internationale va dans le bon sens. Si Hubert Védrine répond positivement, nos divergences sont secondaires. S'il répond plutôt négativement, notre différend est profond.

J'observe au demeurant qu'en dépit de quelques dérapages, la promotion des droits de l'homme a plutôt eu des effets bénéfiques sur l'ordre mondial. Les tragédies des Balkans et du Rwanda auraient peut-être pu être évitées si le cynisme d'Etat n'avait pas triomphé. Inversement, c'est bel et bien l'intervention militaire qui a prévenu un drame au Kosovo. On ne dira jamais assez que la défense des droits de l'homme intelligemment pronée en relation avec des acteurs locaux a généralement pour avantage de réduire les névroses internationales. Le retour à la démocratie n'extirpera pas la haine des Albanais cultivée par la majorité des Serbes. Mais il peut conduire à son atténuation. La démocratie n'a pas que des vertus. Mais elle décente toujours l'honneur des nations. Pour le reste, les multinationales n'ont guère besoin de l'ingérence pour s'installer. C'est là un raccourci qui m'échappe. Les multinationales concentrent la quasi-totalité de leurs activités dans les pays riches, prospères et stables. Quant aux mafias, on ne les combattra pas par des discours ou des réunions du Conseil de sécurité, mais par la création en Europe d'un procureur indépendant et non pas simplement par la mise en place de l'Eurojust. Hubert Védrine y est-il favorable?

On ne refondera pas la politique étrangère française sur une nostalgie, si respectable soit-elle. On ne la refondera effectivement qu'en posant comme principe essentiel que pour un pays comme la France, la reconquête de sa souveraineté passe par un partage hardi et croissant de celle-ci au sein d'un ensemble européen. Dans cette perspective, les intellectuels ont eux aussi quelque chose à dire ●

Zaki Laïdi est chercheur au Ceri (Centre d'études et de recherches internationales). Dernier ouvrage paru: *Le Sacre du présent*, Flammarion, 2000.